

1. Record Nr.	UNINA9910160736803321
Autore	Kouamé Séraphin Sky
Titolo	Daaf, le magicien?, ou, Pauvre daaf
Pubbl/distr/stampa	[Place of publication not identified], : L'Harmattan, 2015
ISBN	2-336-39134-1
Soggetti	Finance, Public - Cãote d'Ivoire Administrative agencies - Cãote d'Ivoire Abuse of administrative power - Cãote d'Ivoire Political corruption - Cãote d'Ivoire Authoritarianism - Cãote d'Ivoire Regions & Countries - Africa History & Archaeology Cote d'Ivoire Politics and government 21st century
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Bibliographic Level Mode of Issuance: Monograph
Nota di contenuto	Carpe -- Perception reductrice, perverse et dangereuse -- Daaf-solutions -- Fais ce que je dis... -- Le prix a payer en vaut la peine -- Que celui qui se sent morveux se mouche -- Le daaf n'est pas un argentier commis pour satisfaire votre cupidite ou votre avidite -- Ruee vers l' " eldoradaaf " -- Attention aux " bons daafs " -- Realite des pouvoirs -- Limitation des pouvoirs -- Le daaf n'est pas un tresorier -- Liquidite, cash et coffre-fort -- Pouvoirs financiers partages -- Influence politique -- Le daaf n'est pas un objet que vous pouvez manipuler a votre guise -- Rattachement, subordination et manipulation -- Les vautours -- C'est juste " un bonjour " -- Quand on refuse, on dit non I -- Le daaf n'est pas un ennemi a abattre -- La solitude du daaf -- Faux amis et vrais ennemis -- Ah les collegues I -- Arguments en apparence seduisants -- La bonne personne a la bonne place -- Roitelet plutot que notable dans un grand royaume -- Objectifs differents : gain pecuniaire contre esprit civique -- Si l'hypocrisie tuait -- Le merite, ce beau mensonge 1 -- Qui a dit que la motivation financiere etait moins importante ? -- Quand les Syndicats

et associations professionnels se trompent de combat -- Leçon de vie : la vérité, toujours la vérité -- Fournisseurs mécontents -- Urgence et légalité -- Situation éthique et pression morale -- A malin, malin et demi 1 -- Rébellion et représailles -- Et que ça saute ! -- Monsieur ou Madame 10% -- Le daaf n'est pas un intendant au service du ministre-roitelet -- Définition -- Dépenses personnelles et ingénierie financière -- Investissements privés sur fonds publics -- Diversité des investissements -- L'histoire du daaf Nathanael et du ministre Cameleon -- Victimes en prison, commanditaires et criminels en liberté -- Le daaf n'est pas une institution philanthropique ou sociale -- Assistance et redistribution sociales -- Une vie de misère, de belles funérailles -- Impitoyable tradition -- Reniement et bannissement -- Quand l'indignité devient la, dignité -- Caution de l'Etat -- Comparaison n'est pas raison -- Retour sur investissement -- L'employeur maison -- Cas sociaux ou charognards ? -- Cas sociaux " polices " : les " cocos " invisibles -- Le Parrain des parrains -- Monsieur le parrain, et notre enveloppe ? -- Caution populaire -- Le daaf n'est pas un adepte de la mauvaise gouvernance -- Les mange-mills -- Exposé aux rumeurs : présomption irrefragable de culpabilité -- Quand la moralité change de camp -- Recherche : mort ou vif ! -- Course à l'enrichissement : rallonge contre retour -- " Protection rapprochée " -- Ce que les apparences peuvent être parfois trompeuses ! -- Honnêteté intellectuelle et professionnelle -- Sacerdoce et sacrifice -- Contraintes et risques du métier -- Couverture budgétaire -- Incongruités du système : dura lex sed lex ! -- Insuffisance de crédits -- L'art des impossibles -- Missions intempestives non programmées -- Daaf, et mon carburant ? -- Responsabilités partagées -- Force juridique de l'ordonnancement -- Responsabilités edulcorées -- Raccourcis faciles -- Où sont passés les " dieux " ? -- En guise d'illustrations -- Attention à la généralisation -- La bonne gouvernance ne se proclame pas -- Le daaf n'est pas né pour être pauvre et malheureux -- Différents types de métiers -- Objectif : servir -- Délit d'initié, conflit d'intérêts, carotte et bâton -- Aux grands maux, les grands remèdes -- Statut particulier et traitement spécial.
